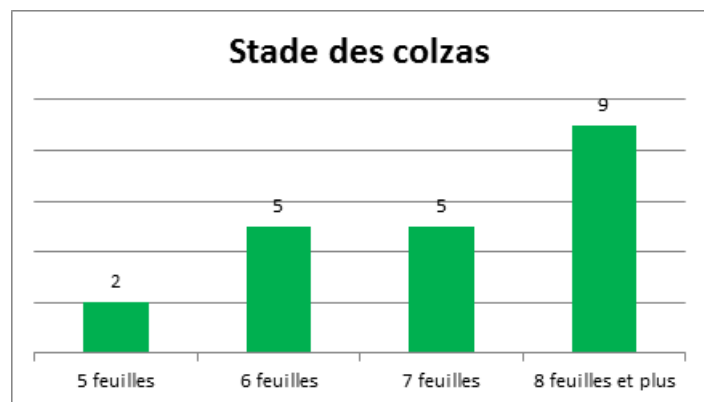


COLZA

Les observations portent cette semaine sur 21 parcelles.

Stades du colza

La plupart des colzas ont atteint aujourd'hui 5-6 feuilles.



Dans les parcelles les plus avancées, les symptômes de manque d'azote apparaissent sous forme de tassement de la végétation et de colorations violacées des feuilles les plus anciennes (cf. photo ci-contre).



Ravageurs

Aucun ravageur n'est capturé cette semaine.

Avec les stades des colzas actuels, le risque est faible vis-à-vis de tous les ravageurs d'automne.

Le BSV colza s'arrête pour 2016 et reprendra en sortie d'hiver 2017, sauf événement exceptionnel. Cependant, la surveillance des larves d'altises doit rester d'actualité compte tenu des observations importantes d'adultes faites cet automne.

COLZA

Stades

Ravageurs

ORGE

Limaces : risque
faible

Pucerons et

JNO : risque faible

ORGE

Les observations portent sur 9 parcelles cette semaine. Malgré les conditions un peu hivernales durant les 7 derniers jours, les orges du réseau de surveillance alsacien ont gagné 1 feuille en moyenne. Les stades varient actuellement de 1 feuille étalée à 2-3 talles pour les parcelles les plus avancées.

Limaces

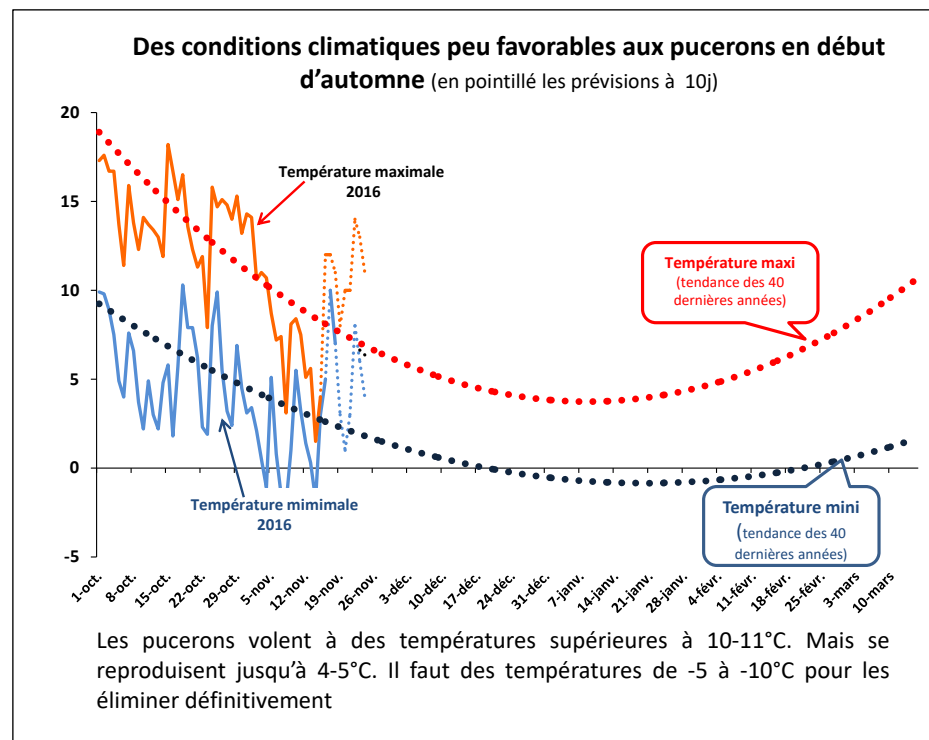
Des feuilles lacérées ou trouées sont signalées dans un tiers des parcelles, avec une fréquence maximale de 30 % des pieds atteints. Néanmoins, il s'agit essentiellement d'attaques « anciennes », car avec la baisse des températures, l'activité des limaces a été ralentie cette semaine.

PUCERONS & JNO

Les conditions climatiques sont toujours défavorables à l'observation des pucerons. Les températures basses des derniers jours limitent cependant le risque de dissémination et de multiplication des pucerons dans les parcelles dans lesquelles les céréales sont levées.

Aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau cette semaine.

Même si le risque reste faible, la destruction des repousses de céréales (principale source de contamination virale) doit être favorisée pour réduire le risque.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.